

## Faits divers - Important incendie agricole

Les radars du Gers brûlent aussi



Faits divers - Important incendie agricole

**SAINT-ARROMAN** - 18 h 30 hier soir samedi, le SDIS a été alerté pour un départ d'incendie dans un bâtiment agricole. Au lieu-dit Terremont. Un ensemble de bâtiments de 1000 m<sup>2</sup> abritant une importante quantité de fourrages et de pailles était la proie des flammes à l'arrivée des sapeurs-pompiers de Mirande, Masseube et Seissan. Le bâtiment abritait également du matériel agricole et un camping-car. 25 pompiers ont été mobilisés au plus fort de l'incendie dévastateur. Les sapeurs-pompiers ont lutté contre les flammes aux moyens de trois lances. Deux cuves de fioul ont été touchées et une cuve de gaz a été protégée. L'équipe de secours aux victimes et le service de santé et de secours médical ont pris en charge une victime ayant fait un malaise. Une relève a dû être organisée jusqu'à 13 heures, ce dimanche, compte-tenu de la nature du sinistre. Il n'y a pas de victime, mais les dommages matériels sont très importants.

**5 RADARS INCENDIÉS** - Les deux premiers sur la RN 124 à Gimont et l'Isle-Jourdain avaient été détériorés par le feu dans la nuit du 31 décembre. Ce samedi vers 23 heures, les faits se sont renouvelés sur les radars d'Endoufielle, sur la départementale 634, entre Samatan et L'Isle-Jourdain, et sur le radar de Sauveterre sur la départementale 612 reliant Lombez à L'Isle-en-Dodon. Ces deux radars étaient des appareils récents de troisième génération, opérationnels dans les deux sens.



Vers 2 heures du matin, nouvelle alerte. Cette fois, c'était sur la commune de Boucagnères, sur la départementale 629 dans le sens Masseube-Auch, un radar en place depuis 2009.

Jusqu'à présent, les anti-radars s'étaient contentés, du moins dans le département et dans la plupart des cas, d'habiller les appareils, voire de les taguer. Là, les cinq radars sont totalement détruits. Entre 20.000 et 30.000 € la pièce selon la technologie, la facture sera salée et qui paiera cette fois encore ? Le contribuable ! Principaux bénéficiaires de ces opérations, les sociétés les fabriquant et l'état qui les remplacera avec du matériel encore plus performant et qui flashera plus facilement, vitesse, ceinture, téléphone, distance avec le véhicule précédent... Ce qui est sûr déjà, c'est que l'argent récolté n'ira pas à la prévention routière comme prévu, mais au remplacement de ces machines.

L



pompiers st arroman 2.JPG



pompiers st arroman 5.JPG



pompiers st arroman 32.JPG



pompier st arroman4.JPG